

Préparer une sortie scolaire avec nuitées Le projet pédagogique.



« L'école est le lieu d'acquisition des savoirs. Elle est ouverte sur le monde qui l'entoure. C'est pourquoi les enseignant(e)s organisent des activités à l'extérieur de l'école. Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des œuvres originales... Les supports documentaires, papier ou multimédia aussi précieux soient-ils, ne suscitent ni la même émotion, ni les mêmes découvertes. Les sorties concourent ainsi à faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant avec la réalité. »

Extrait de la circulaire 99-136 du 21 septembre 1999, Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

2

Pourquoi cet outil ?

Une sortie scolaire avec nuitées est une expérience pédagogique riche et intéressante. Son organisation demande un engagement fort de la part des enseignants volontaires.

Cet outil a pour objectif de fournir des repères et des éléments de réflexion utiles pour l'élaboration du projet pédagogique.

Comment l'utiliser ?

Ce document est constitué de plusieurs rubriques. Vous pouvez les consulter suivant vos besoins ou l'avancée de votre questionnement.

Les pistes proposées ne sont pas exhaustives, elles pourront bien entendu être adaptées au contexte particulier de chaque école.

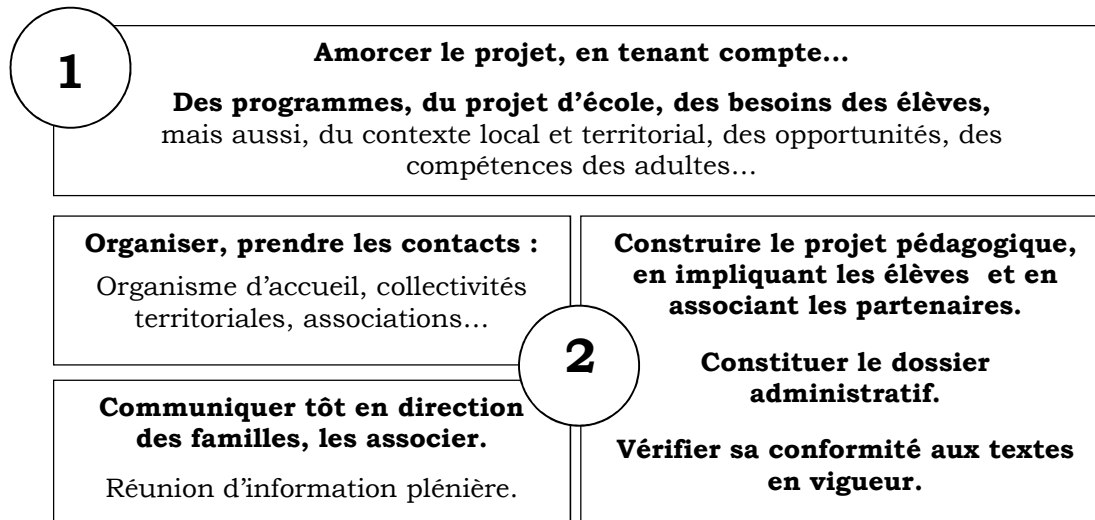
Sommaire :

Préparer une sortie scolaire avec nuitées : quelles étapes ?.....	4
Questionnement préalable.....	5
Une sortie scolaire avec nuitées : pour quels apprentissages ?.....	7
Construire le projet pédagogique.....	8
Impliquer et informer les familles.....	11

Annexes :

Document cadre projet pédagogique à remplir
Emploi du temps à compléter

Préparer une sortie scolaire avec nuitées : quelles étapes ?



Le projet pédagogique...

Pour qui ?	Pourquoi ?
Pour les élèves	Savoir ce qu'ils vont apprendre, comment ils vont être impliqués dans le projet.
Pour l'enseignant	Définir les objectifs, décider des dispositifs à mettre en œuvre avant, pendant, et après le séjour, établir des critères d'évaluation des compétences visées. C'est un élément de pilotage central.
Pour les parents	Etre informés de ce que leurs enfants vont apprendre, de ce que le projet va leur apporter.
Pour les partenaires	<u>Collectivités et associations</u> : motiver une demande de subvention ou d'aide matérielle. <u>Le centre d'accueil, les intervenants</u> : organiser les activités spécifiques, les visites...
Pour l'institution	Identifier les besoins de formation, de conseils, vérifier la conformité du projet, formuler un avis.

Questionnement préalable à la mise en œuvre d'une sortie scolaire avec nuitées

« Le choix du lieu de la sortie, de sa durée ainsi que la période de l'année scolaire dans laquelle elle s'inscrira constituent des éléments déterminants pour la réussite du séjour scolaire court ou de la classe de découvertes, à mettre en cohérence avec les activités programmées dans l'école d'origine. »

Extrait de la circulaire 2005-001 du 5 janvier 2005.

5

Où partir ?

On privilégiera un environnement inhabituel pour l'élève. Il conviendra de vérifier si le rapport entre le temps de trajet et le temps de présence sur place (et donc d'apprentissages) est favorable.

Pour combien de temps ?

La durée d'un séjour variera en fonction de l'âge des élèves, du temps de trajet nécessaire pour se rendre sur les lieux, du nombre de séances nécessaires pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences liées aux différentes activités pratiquées, des financements disponibles.

Comment choisir un centre ?

La qualité de l'accueil, la qualification et la disponibilité des personnels, la localisation, la capacité à s'adapter aux besoins des élèves et au projet de l'enseignant sont des critères de choix incontournables. **Avant de signer une convention ou d'élaborer le projet pédagogique, il est indispensable de vérifier l'agrément du centre auprès des services de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du département d'accueil.**

Quel coût pour les familles ?

Des contacts avec les différents partenaires seront établis le plus tôt possible pour s'assurer que le projet sera financièrement viable. Il est important de veiller à ce que la somme demandée aux familles soit la plus modique possible. « **Il convient de veiller à ce qu'aucun enfant ne soit écarté pour des raisons financières** » (Extrait de la circulaire 99-136)

Quelles activités privilégier ?

Quelques critères :

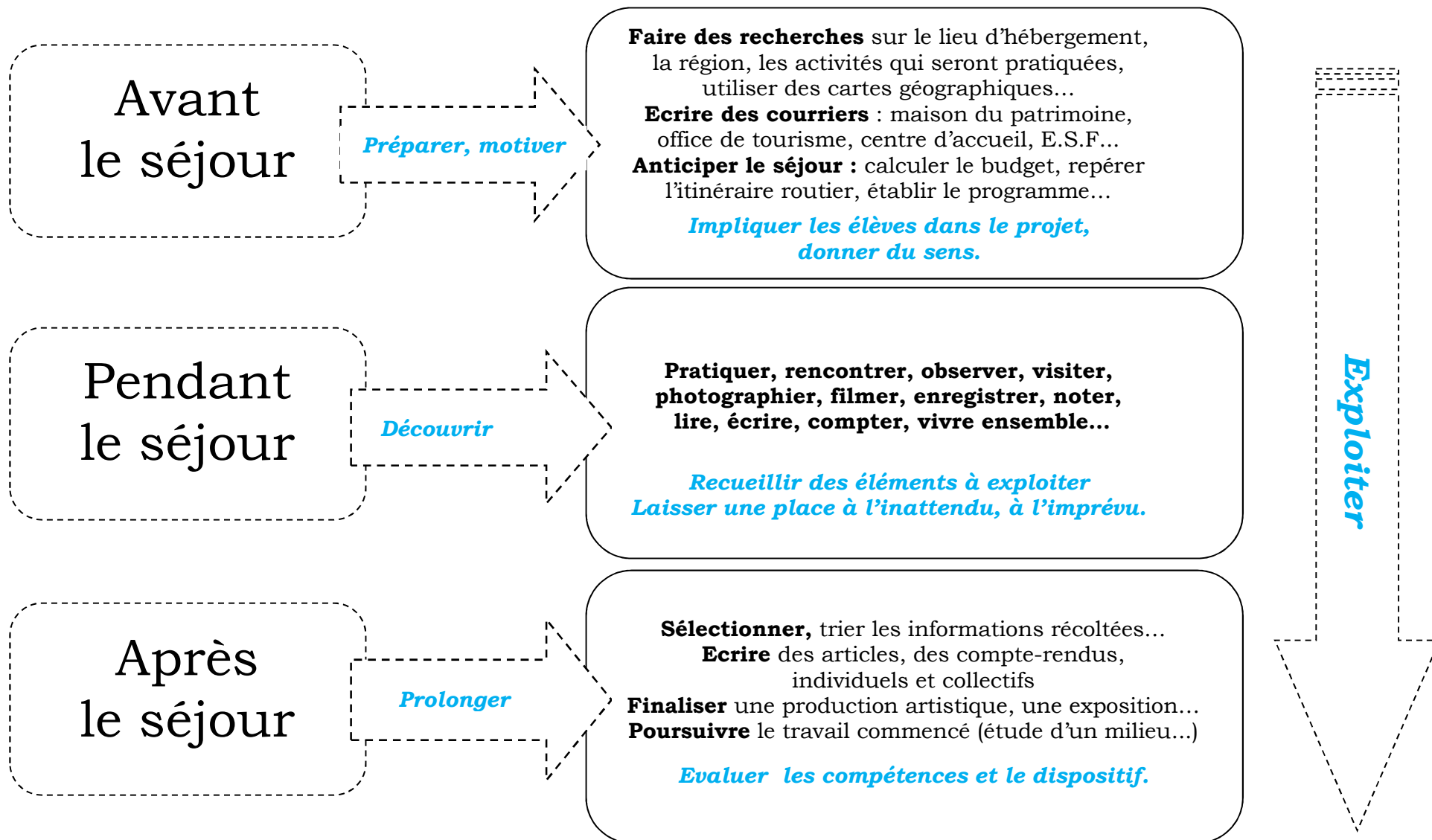
- Ne pas multiplier les activités et les visites.
- Les activités choisies s'inscrivent dans le cadre des programmes, en lien avec le projet d'école.
- Elles correspondent aux besoins, à l'âge et aux capacités des élèves.
- Elles ne pourraient pas être pratiquées dans le contexte habituel de l'école :
 - Découverte d'un environnement supposé inconnu ou peu connu des élèves
 - Présence d'intervenants qualifiés et agréés, mise à disposition de matériel spécialisé
- **Le nombre de séances proposées est suffisant pour permettre des apprentissages.** On privilégiera, par exemple, un cycle de 6 séances de ski nordique plutôt que deux séances de ski nordique, une séance de raquettes, deux séances de ski alpin.

**A quel moment
de l'année
scolaire ?**

	Le séjour constitue plutôt <i>(extraits de la circulaire 2005-001)</i>	Points forts	Points à surveiller
Période 1	<i>Une étape initiale, fondatrice, qui représente un tremplin pour des acquisitions</i>	Permet de créer la cohésion du groupe classe, d'entrer rapidement dans un projet porteur de sens.	Le temps de préparation en amont est court. Le projet aura donc été pensé au cours de l'année scolaire précédente. L'enseignant connaît peu ses élèves.
Périodes 2, 3, 4	<i>Un temps fort dans un domaine d'activités</i>	Le temps d'exploitation en amont et en aval est suffisant. L'enseignant connaît ses élèves, le séjour peut renforcer la cohésion du groupe classe.	Veiller à éviter une sur exploitation du séjour, qui n'a pas vocation à être le thème de travail exclusif de l'année scolaire. Il est difficile de mobiliser les élèves autour d'un projet sur un temps très long.
Période 5	<i>L'aboutissement d'une série d'activités et d'apprentissages permettant de réinvestir, de valider et de mettre en situation des acquisitions dans un milieu où elles sont pleinement pertinentes et significatives.</i>	Le temps d'exploitation en amont est important. L'enseignant connaît bien ses élèves, le séjour peut être une concrétisation de projets ou d'unités d'apprentissage conduits au cours de l'année scolaire.	Le temps d'exploitation en aval est court, ce qui suppose une anticipation importante permettant d'optimiser le temps d'apprentissage au moment de l'exploitation, et oblige à faire des choix très ciblés en la matière.

Une sortie scolaire avec nuitées : pour quels apprentissages ?

Pistes non exhaustives...



Construire le projet pédagogique.

« À partir des informations recueillies sur le lieu de la sortie, un calendrier indicatif sera établi et intégré au projet pédagogique qui constitue un élément de pilotage central pour le maître. Le projet pédagogique évoquera les activités d'enseignement proposées aussi bien en amont et en aval que durant le séjour. »

Extrait de la circulaire 2005-001 du 5 janvier 2005.

>Etape 1 : présenter brièvement les intention et le contexte dans lequel s'inscrit ce projet.

Pourquoi ce projet ?

- Pour répondre à quels besoins des élèves ?
- Quel lien avec le projet d'école ?
- Pourquoi choisir ce centre et/ou cette association ?
- Que souhaite-t-on développer chez les élèves (connaissances, capacités, attitudes) ?

>Etape 2 : décliner les compétences et les dispositifs.

En prenant appui sur les programmes et le socle, présenter les compétences et le dispositif mis en place avant, pendant et après le séjour :

- Ne pas multiplier les objectifs : cibler deux ou trois compétences par domaine disciplinaire ou par compétence du socle.
- Mettre en évidence des compétences dans les domaines de la maîtrise de la langue et du vivre ensemble
- Décliner ces compétences (voir tableau ci-dessous)
- Le projet doit être le reflet de ce qui va se dérouler : sa préparation permet de définir les orientations du séjour, de faire les choix pédagogiques

Exemple de compétences au cycle 3, déclinées suivant ce modèle dans deux domaines :

Domaine : Vivre ensemble, développement de la responsabilité et de l'autonomie.		
Compétence visée	Dispositif proposé	Effets attendus
Prendre part à un dialogue, prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue	Mise en place de moments de régulation tous les matins lors du temps de classe.	Chaque élève a pris la parole au moins une fois durant le séjour (remarque, avis, proposition...) Les conflits entre les élèves sont moins nombreux. Les adultes doivent intervenir moins souvent pour faire respecter les règles de vie.
Respecter les règles de la vie collective	Les règles de vie en collectivité sont établies dès le début du séjour. Des dispositifs imagés (sous forme de pictogrammes météorologiques) permettent aux élèves d'avoir un retour sur le rangement des chambres.	Les chambres sont rangées Les élèves respectent le sommeil des autres Les élèves aident au service à table, prennent part au rangement sans que les adultes les sollicitent

Domaine : Géographie.		
Compétence visée	Dispositif proposé	Effets attendus
<p>Identifier sur une carte et connaître quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains de l'échelle locale à celle du monde.</p> <p>Thématique abordée : Le territoire français dans l'Union européenne, les grands types de paysages.</p>	<p><u>Avant le départ</u> : étude d'un paysage proche de l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de photographies, sorties sur le terrain. • Observer, décrire, nommer, les différents éléments d'un paysage. Comprendre l'organisation de ce paysage. <p><u>Pendant le séjour</u> : étude d'un paysage de montagne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de photographies, sorties sur le terrain. • Réinvestir la méthodologie abordée avant le départ : observer, décrire, nommer les différents éléments d'un paysage. Comprendre l'organisation de ce paysage. • Identifier des éléments remarquables, rechercher des explications (ou explications par le guide...) • Prise de photographies et de notes par les élèves. <p><u>Après le séjour</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comparaison du paysage de montagne et du paysage proche de l'école. • Création d'une exposition sur les paysages de montagne. 	<p>En observant un paysage (sur le terrain ou à partir d'une photographie), l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repère les éléments caractéristiques • Nomme ces éléments sans erreur • Est capable d'expliquer l'organisation du paysage • Situe le paysage sur une carte.

Activités physiques et sportives.

Activité pratiquée : Ski nordique		
Compétence visée	Dispositif proposé	Effets attendus
Adapter ses déplacements à différents types d'environnement : réaliser un parcours d'actions diverses en ski.	<p><u>Avant le séjour</u> : présentation du cahier du skieur.</p> <p><u>Pendant le séjour</u> : mise en place d'un module de 6 séances en partenariat avec des moniteurs des moniteurs E.S.F (voir détail ci-dessous)</p> <p><u>Après le séjour</u> : retour sur l'exploitation du cahier du skieur.</p>	<p>L'élève...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se relève seul après une chute - Réalise un parcours sans difficulté d'au moins 500 mètres <i>Sur une pente peu rapide en descente</i> - glisse dans les traces sans tomber en trace directe et en virages - change de direction - s'arrête en bas de la pente <i>Sur un terrain plat</i> - se déplace en marche glissée dans les traces - sort des traces, prend les traces - change de direction <i>Sur une pente peu inclinée en montée</i> - monte sans tomber ou sans glisser en arrière

>Etape 3 : Etablir l'emploi du temps du séjour :

« Durant cette période pendant laquelle l'emploi du temps habituel sera sensiblement réaménagé, le maître veillera à ce qu'il y ait cependant chaque jour des activités de lecture, d'écriture et de mathématiques qui pourront s'inscrire dans les activités liées à la dominante de la sortie scolaire. »

Circulaire 2005-001 du 5 janvier 2005.

L'emploi du temps établi devra comporter pour chaque temps d'enseignement :

- la discipline ou l'activité pratiquée
- le lieu
- la durée
- le mode de déplacement
- l'organisation : encadrement, répartition des élèves (nombre de groupes, effectif)

Impliquer et informer les familles.

« Les familles seront informées assez longtemps à l'avance du projet et associées aux différentes étapes de l'élaboration (intérêt pédagogique et éducatif, aspects matériels et financiers). » *Circulaire 2005-001 du 5 janvier 2005*

Chaque enseignant ou équipe enseignante choisira les modalités de communication en direction des familles qui lui paraissent les plus adaptées. Une réunion d'information est obligatoire. Les élèves bénéficiant d'un P.P.S ou d'un P.A.I feront l'objet d'une attention particulière.

11

Les questions les plus fréquentes que se posent les familles :

- Pourquoi cette destination ? Cette thématique ?
- Que vont apprendre les enfants ? La classe de découvertes est-elle forcément utile ?
- Comment seront répartis les élèves dans les chambres ?
- Comment avoir des nouvelles des enfants ?
- Qui prendra en charge les enfants ? Quelles sont les qualifications de ces personnes ?
- Que mangeront les enfants ? Les allergies ou les régimes particuliers seront-ils pris en compte ?
- Que faire si mon enfant a un traitement médical en cours ? Qui s'occupera des élèves malades ?
- Où sera l'enseignant(e) aux différents moments de la journée ?
- ...

Les points incontournables à aborder :

- ✓ **Présenter le projet** : les objectifs, le lien avec le projet d'école, la structure d'accueil, les raisons qui ont amené à la choisir, les apprentissages conduits avant, pendant, après le séjour.
- ✓ **Présenter une journée type.**
- ✓ **Les aspects administratifs** : documents que les parents doivent fournir, autorisations à signer.
- ✓ **Les questions financières** : qui finance le projet, quelle est la part demandée aux familles, quelles facilités de paiement peuvent être envisagées (échelonnement...)
- ✓ **Les aspects pratiques** : matériel à prévoir, modalités de transport, répartition des élèves par chambres.
- ✓ **Les moyens et modalités de communication** pendant le séjour entre la classe et l'école, entre les familles des élèves...

La posture de l'enseignant :

- ✓ Laisser un espace suffisant aux parents pour poser des questions, exprimer leurs inquiétudes.
- ✓ Rassurer, expliquer, ne pas juger : l'inquiétude des parents peut être légitime ne traduit pas forcément un manque de confiance vis-à-vis des enseignants.